

**Commune de Mauriac (Cantal)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trente septembre, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 30 septembre

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Présents :

Edwige ZANCHI  
Cyrille ROLLIN  
Raymonde THESSANDIER  
Jean Jacques VAISSIER  
Olivier PRAT  
Georges ALBESSARD  
Elisabeth BALADUC  
Geneviève RONGERE  
Jacques SERRAT  
Sabine RIVET  
Sylvie FENIES  
Guillaume POINAT  
Audrey LAFARGE  
Claudine HEBRARD  
Alain DELASSAT  
Andrée BROUSSE  
Mireille LEOTY  
Gérard VIOLLE

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,  
Maryse BONNET ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER,  
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Sabine RIVET,  
Gille FRUTIERE ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,  
Michel PAPON ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI,  
Géraud MAZE ayant donné pouvoir à Cyrille ROLLIN,  
Julien CHAMBON ayant donné pouvoir à Olivier PRAT,  
Stéphanie SERIEIX ayant donné pouvoir à Andrée BROUSSE.

Etait excusé :

Bruno DUFAYET

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2022-10-07 / 4

**Subventions de fonctionnement**

Madame le Maire propose à l'assemblée de compléter les subventions de fonctionnement allouées aux associations au titre de l'année 2022.

Le Conseil Municipal,  
Sur proposition de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	26	0	0

**DECIDE** d'allouer des subventions de fonctionnement comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2022
<b>Association à caractère sportif</b>	<b>33 828.00 €</b>
Ski'ds Club	1 200.00
Racing Club Mauriacois	22 000.00
Tennis de Table Mauriac	1 000.00
Golf Val Saint Jean	2 000.00
MauriAqua Splash	5 500.00
Club de Tir Mauriac	2 128.00
<b>Association à caractère éducatif</b>	<b>1 500.00 €</b>
Association sportive olympique Notre Dame	500.00
Association sportive du Lycée	500.00
Foyer Socio éducatif Notre Dame	500.00
<b>Association à caractère culturel</b>	<b>2 750.00 €</b>
Jeanne d'arc section musique	2 000.00
Association Saliège	750.00
<b>Association à caractère social</b>	<b>1 600.00 €</b>
Amicale des anciens sapeurs pompiers	400,00
Les amis des Guimbardes Mauriacaises	1 200.00
<b>Association à caractère agricole</b>	<b>3 000,00 €</b>
Comice agricole Salers Pays de Mauriac	3 000,00

<b>Association à caractère professionnel</b>	<b>2 025,00 €</b>
ACAM	1 500,00
Groupement Artisanal des métiers d'art du Cantal	300,00
ACCA de Mauriac	225,00
<b>Total Général</b>	<b>44 703,00 €</b>

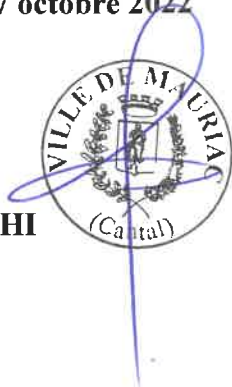
**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**

**Au registre sont les signatures**

**A Mauriac, le 7 octobre 2022**

**Le Maire,**

**Edwige ZANCHI**



Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 12/10/2022



ID : 015-211501200-20221007-DELB20221007\_4-AR

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le 12/10/2022



ID : 015-211501200-20221007-DELB20221007\_4-AR